
MAIRIE
DE
PORTE PUYMORENS

66760 PORTE-PUYMORENS

TEL : 04.68.04.82.20

FAX : 04.68.04.94.57

E.mail :mairie.porte@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 05/06/2019 à 21 h 00

Présents : KOMAROFF Nicole, MATHEVET Christine, REINOSA Franck, RIBOT Jean, ROBOAM Didier, ROBOAM Thibault, SARDA Adrien, SARDA Jean.

Procurations :

Absents excusés : BARRAL Anne, COLOMER Françoise, DOUMERC Christelle.

- En ouverture de séance, Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Renouvellement du bail de l'Estagnol
- Convention pépinière départementale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que ces deux points soient rajoutés à l'ordre du jour.

- Décision Modificative n° 1 : Virement de crédit du compte 2135 opération 23 – Rénovation Bâtiments Communaux – au compte 2182 opération 617 – Acquisition Matériel de Déneigement – pour un montant de 36 335,92 €. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Décision Modificative n° 2 : Suite à la dissolution du CCAS, il convient d'intégrer le résultat de ce budget (2 155,83 €) au budget principal. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Vente de la base de déneigement du Col : Après avoir demandé à Monsieur SCHAACK de sortir puisqu'il est concerné, Monsieur le Maire expose au CM les deux propositions reçues.
 - Florent SCHAACK : 15 000 € et mise en place d'un data center,
 - PAS GRAU INTERNATIONAL : 25 000 € et projet de gîte-refuge de montagne.Après en avoir délibéré, le CM procède au vote : 7 voix pour l'offre de PAS GRAU INTERNATIONAL et 1 abstention (Jean SARDA).
- Convention de gestion Natura 2000 : Monsieur le Maire expose la proposition du PNR sur le Pré de l'Eglise pour mettre en place une étude sur le Cuivré de la Bistorte. Le Conseil Municipal vote à 7 voix contre et 1 abstention (Jean RIBOT).
- Renouvellement convention de pâturage Audrey LAMY CHARLET : Le Conseil Municipal donne son accord pour renouveler cette convention pour 5 ans (durée minimale légale).
- Bail de l'Estagnol : le Conseil Municipal donne son accord au renouvellement de ce bail pour une durée d'un an à partir de la date d'ouverture et pendant la période d'ouverture de la pêche en lac de montagne.
- Convention Pépinière Départementale : le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Gestion de la forêt : une réunion sera proposée à l'ONF le 18 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

